



**L'ÉGALITÉ DES DROITS PASSE
PAR L'ÉGALITÉ DES SALAIRES**
LE SALAIRE DES HOMMES EST TOUJOURS
SUPÉRIEUR DE 25% À CELUI DES FEMMES

REVALORISATION DES MÉTIERS FÉMINISÉS

LUTTE CONTRE LES EFFETS DU TEMPS PARTIEL

CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS !

Pour défendre l'égalité réelle entre les
femmes et les hommes, rejoignez-nous

FO
FEC Employés
& Cadres

